

nous devons faire preuve de beaucoup de circonspection dans notre réaction à la forte demande de subventions qui pèse sur les fonds publics.

Le député conviendra certainement que, puisque VIA Rail a des trains dans un certain nombre de corridors au Canada, nous avons intérêt à essayer de les remplir le plus possible pour éviter les trop fortes ponctions dans les deniers des contribuables canadiens.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, encore une fois, le gouvernement se sert de l'argent des contribuables pour faire concurrence au secteur privé. Il n'y a qu'une façon de régler la situation: privatiser VIA Rail et mettre un terme à ce gaspillage de deniers publics.

Quand le ministre des Transports se décidera-t-il enfin à faire ce qui s'impose tant sur le plan de la logique que sur celui de l'éthique, soit présenter une mesure législative qui amorcera la privatisation de VIA Rail?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà dit que, conformément à ce qui était prévu dans le budget l'an dernier, Transports Canada est en train d'examiner toutes ses activités et tous les secteurs où il y a des subventions.

Je suis heureux de voir que le député est d'avis que nous devrions éliminer les subventions. J'espère qu'il parlera à certains de ses collègues qui semblent regretter certaines des subventions qui ont été éliminées jusqu'à maintenant.

Je tiens à assurer au député que nous reconnaissons la nécessité de considérer l'avenir de VIA.

• (1455)

Maintenant que l'Ontario, le Québec et le gouvernement du Canada ont rendu public le rapport sur le TGV, nous croyons que le temps est venu de considérer sérieusement l'avenir de VIA et des autres services de trains de voyageurs au pays et, comme dans le passé, nous envisagerons certainement la privatisation comme étant une possibilité.

* * *

LES DOUANES ET L'ACCISE

M. Julian Reed (Halton—Peel, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu.

Les Canadiens attendent beaucoup des douanes canadiennes sur le plan de leur responsabilité à l'égard de nos frontières internationales. D'une part, nous nous attendons à ce qu'elles assurent notre sécurité en empêchant la contrebande d'armes, de drogues et de matériel pornographique. D'autre part, nous nous attendons à ce qu'elles accélèrent l'entrée des touristes et des marchandises au Canada parce que le tourisme et le commerce favorisent l'emploi dans notre pays.

Que fait le ministre du Revenu national pour améliorer le service à nos frontières?

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison de dire

Questions orales

que nous attendons beaucoup des douanes canadiennes, qui font d'ailleurs du très bon travail. C'est un des meilleurs services de douanes dans le monde entier.

Récemment, nous avons concentré nos efforts sur l'accord entre le président des États-Unis, M. Clinton, et le premier ministre du Canada, afin de faciliter le passage à la frontière pour les gens qui voyagent régulièrement et ceux qui ne posent de risques sérieux ni pour un pays ni pour l'autre.

Nous avons mis sur pied un certain nombre de programmes—CANPASS pour le transport aérien, CANPASS pour le transport ferroviaire et routier et CANPASS pour le transport maritime—qui permettent aux gens de traverser la frontière plus rapidement qu'avant, tout en libérant des ressources pour envoyer des équipes spéciales dans les secteurs où, selon nous, les risques sont plus élevés. Nous croyons que l'avenir de nos services réside dans cette distinction que nous faisons entre les secteurs à risque élevé et ceux à risque moins élevé.

* * *

[Français]

LES FORÊTS

M. René Canuel (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Ressources naturelles.

Dans une lettre envoyée à la ministre des Ressources naturelles, un regroupement d'organismes québécois, dont l'Union des municipalités du Québec, exige 80 millions de dollars du fédéral afin de compenser le retrait complet, d'ici avril 1996, du financement du secteur de la forêt privée.

La ministre des Ressources naturelles a-t-elle l'intention d'accéder à la demande des partenaires québécois et de compenser les milliers de travailleurs forestiers du Québec qui sont abandonnés par le fédéral?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le député sait très bien, en raison de son intérêt pour le secteur forestier au Québec, que c'est le gouvernement précédent qui a décidé d'annuler les Ententes fédérales-provinciales sur le développement forestier. Compte tenu du piètre état dans lequel ce gouvernement a laissé nos finances nationales, nous n'avons eu d'autre choix que de confirmer sa décision. Les ententes vont donc cesser de s'appliquer dans les diverses régions aux dates prévues.

L'examen des programmes a obligé mon ministère à revoir ses priorités. Le ministère des Ressources naturelles n'est pas un ministère voué au développement économique régional. Il s'occupe essentiellement de sciences et de technologie. Nous collaborons étroitement avec les provinces et l'industrie pour faire en sorte que le secteur forestier, au Canada, dispose de la base scientifique et technologique nécessaire pour pouvoir concurrencer les meilleurs dans le monde.